

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE DE LA BROQUERIE
Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école De La Broquerie tenue le 16 juin 2016 à 18 h
au 401, rue De Jumonville à Boucherville

Présence :

Madame Alexandra Lafontaine, enseignante
Madame Lyne La Branche, enseignante
Madame Véronique Cadrin, enseignante
Madame Catherine Laroche, psychoéducatrice
Madame Isabelle Leyrolles, présidente
Madame Viviane Pelletier, parent
Monsieur Karim Senoussi, parent
Madame Hélène St-Pierre, soutien
Madame Mireille Boudreault, Directrice

Absence :

Monsieur Mathieu Ferrat, parent
Monsieur Jean-François Coudé, parent
Madame Renée Beaulieu, parent

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'Assemblée est ouverte à 18 h 05 après constatation du quorum.

CE15-16-36 **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Senoussi d'adopter l'ordre du jour 16 juin 2016 avec ajout en varia d'un mot de remerciements pour la directrice, Mme Boudreault qui quittera l'école à la fin de l'année scolaire pour poursuivre dans une école à Varennes.
Adopté à l'unanimité

CE15-16-37 **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 mai 2016**

Plusieurs modifications sont demandées par Mme Leyrolles :
Présences : Véronique Cadrin devrait figurer parmi les personnes absentes.
Point 1 : Changer « direction » pour « présidente ».
Modifications dans les numéros des propositions.
Point 10 : Nouvelle formulation. Demande claire de fournir l'analyse des résultats d'année en année dans la Convention de gestion pour que le CÉ puisse valider les moyens pour l'atteinte des objectifs afin de l'approuver ou non en connaissance de causes. Il est convenu que l'analyse des résultats de 2015-2016 apparaîtra dans la convention de gestion 2016-2017.
Il est proposé par Mme Lyne La Branche d'approuver le procès-verbal du 18 mai 2016 avec les modifications proposées
Adopté à l'unanimité

4. Suivi du procès-verbal du CE du 18 mai 2016

Aucun suivi.

5. Parole au public

Aucun public.

6. Points de la Direction d'établissement

CE15-16-38 **6.1. Code de vie 2016-2017 (approbation)**

Mme Boudreault présente le Code de vie de l'école pour 2016-2017. Le Code de vie est le même que l'année 2015-2016 puisqu'il avait alors été complètement revu à ce moment-là. Mme Boudreault explique de l'on prévoit l'ajout de Méritas pour 2016-2017, mais ce point n'est pas inclus au Code de vie. Mme Leyrolles demande pourquoi on enlève des points plutôt que de donner des points aux élèves pour les bons coups. Mme Boudreault explique que l'approche

choisie comprend un volet dans lequel les élèves pouvaient racheter des points perdus en faisant de bonnes actions. Toutefois, cela n'a pas été beaucoup utilisé. Certains enfants ne semblaient pas au courant du fait qu'ils pouvaient racheter des points et comment le faire. Mme Cadrin explique que ce sont les enseignants qui avaient la responsabilité du rachat des points.

Il est proposé par Mme Catherine Laroche d'approuver le Code de vie 2016-2017.

Approuvé à l'unanimité

CE15-16-39

6.2. **Prévisions budgétaires 2016-2017 (approbation)**

Mme Boudreault présente le document Rapport Sommaire Budget 2016-2017.

Mme Viviane Pelletier demande pourquoi il y n'y a aucun montant prévu pour les postes Lecture à l'école, Projet particulier pédagogique, Technologie de l'information, MAO services aux dîneurs et Embellissement de cour d'école.

Mme Boudreault explique que ces montants ne sont pas encore connus puisque le Ministère de l'Éducation n'a pas encore fourni l'information sur ces postes.

Mme Leyrolles demande s'il y a possibilité d'indiquer « Non déterminé » plutôt que 0\$ dans ces postes. Mme Boudreault répond que c'est impossible.

Mme Leyrolles demande s'il est possible d'ajouter une note au bas du document. Mme Boudreault répond que c'est impossible puisqu'il s'agit d'un document standard émanant de la Commission scolaire.

Mme Cadrin fait la remarque que le budget de Fonctionnement a été réduit de 30 000\$ depuis les 2 dernières années.

Vote demandé. Un vote contre, nommément madame Viviane Pelletier. Aucune abstention.

Approuvé à la majorité

CE15-16-40

6.3. **Rentrée scolaire 2016-2017 – frais d'activités (approbation)**

Une kermesse est prévue pour la rentrée scolaire 2016-2017. L'équipe-école demande de dégager un budget pouvant aller jusqu'à 2 500\$ pour la tenue de l'événement.

Il est proposé par Mme Leyrolles d'approuver les frais pour la tenue de la kermesse.

Approuvé à l'unanimité.

CE15-16-41

6.4. **Rapport annuel du CÉ 2015-2016 (approbation)**

Présentation par Mme Leyrolles du rapport annuel du CÉ pour l'année 2015-2016.

Il est proposé par Mme Leyrolles d'approuver le rapport annuel.

Approuvé à l'unanimité.

7. **Information de l'OPP :**

Mme Boudreault fait un retour sur la dernière rencontre tenue avec les membres de l'OPP.

8. **Information du Comité de parents**

Aucune personne du Comité de parents n'est présente.

9. **Varia**

Les membres du CÉ remercient Mme Boudreault et lui souhaitent une belle rentrée dans sa prochaine école.

CE15-16-42

10. **Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 19 h.

Il est proposé par Mme Cadrin de lever l'assemblée.